

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7284884601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7284884601>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 mars 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **01 - AIN**

BOURG BOX

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 Euros
Siège social : 198 avenue de San Severo - 01000 BOURG EN BRESSE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOURG EN BRESSE du 7 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BOURG BOX

Siège : 198 avenue de San Severo, 01000 BOURG EN BRESSE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 Euros

Objet : la mise à disposition par voie de location ou autrement d'espaces cloisonnés ou non sous forme de boxes de rangement de toutes tailles, sécurisés, en libre-service et accès permanent, pour le rangement, l'archivage et le stockage des biens des particuliers et professionnels. la vente de tous produits et équipement permettant aux particuliers et professionnels de procéder à l'emballage, au déplacement, rangement, archivage, stockage de biens. La location de bureaux. La location de véhicules se rapportant au rangement et au stockage de bien. La location de place de parking. La commercialisation et l'exploitation de tous services se rapportant au rangement et au stockage des biens. Et, plus généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la

décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Eric DIDIER, demeurant 41 allée Isengrin - 01000 BOURG EN BRESSE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOURG EN BRESSE.

POUR AVIS

Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

